



Présents :

Pascal BURGAIN, Jeannine FULCHIN, Jean-Marie GRAVIER, Daniel LOPPION, Pierre MANGEOLLE, Véronique PERRIN, Ghislaine POINSARD, Luigia BIASIORI POULANGES, Joël DONATIN, Laurent GELLENONCOURT, Christelle ANTUNES, Sandrine LEFORT, Pascal GEORGE.

Excusés : Philippe ALAVOINE, Françoise BALLAND, Gérard CHIQUART, Florence FREVIL, Bernadette GAUCHE, Liliane LECLERC, Françoise REDON, Marie-Odile SIMON, François GENAY.

1. Seniors en vacances

Pascal BURGAIN donne quelques échos du séjour des 42 seniors en vacances à Vic-sur-Cère :

- Beaucoup de visites variées et intéressantes
- Beau temps, bon accueil, bonne restauration
- Très bon chauffeur
- Quelques balades peu adaptées pour tous
- Durée du trajet raisonnable, compte tenu de la durée du séjour
- Petit bémol sur le fait que l'hébergement ait été séparé en 2 lieux.

La soirée de retour, précédemment prévue le 3 novembre aura lieu le 10 novembre à la maison pour tous de Magnières. Les membres du groupe de travail sont invités à y participer.

2. Petite enfance

Pascal BURGAIN fait part des réponses apportées suite au questionnaire transmis aux assistantes maternelles (cf. document joint).

19 réponses ont été reçues sur les 45 questionnaires envoyés. Les réponses sont donc à traiter avec prudence et au regard de ce nombre de réponses.

Il en ressort que :

- 15 assistantes maternelles ont refusé des enfants sur les 19 réponses reçues.
- 14 assistantes maternelles seraient intéressées par un Relais Assistantes Maternelles (RAM), afin d'échanger entre professionnels.
- L'intérêt pour un RAM réside sur l'échange, les informations sur le statut, les contrats et les jeux collectifs pour les enfants.

2 assistantes maternelles de Xermaménil, présentes à la réunion, informent qu'elles ont chargé des informations auprès de RAM alentours (Damelevières notamment), mais elles n'y ont pas accès, ces structures n'étant pas situées sur le territoire de la Mortagne. Par contre, elles ont eu des réponses par téléphone.

Elles organisent, à l'échelle de la commune de Xermaménil, des rencontres entre elles, permettant de sociabiliser les enfants, de partager des jeux. Elles se rendent de plus à la ludothèque de Blainville.

Daniel LOPPION demande s'il est possible de localiser les communes où il y a eu des refus.

Jean-Marie GRAVIER propose de prendre contact avec les assistantes maternelles n'ayant pas répondu pour affiner les résultats.

La suite :

- **Etudier plus précisément ce qu'un RAM représente en termes de contenus, de contraintes, de besoins financiers et organisationnels**
- **Prévoir une rencontre avec les assistantes maternelles en soirée**

Les assistantes maternelles présentes rappellent qu'il existait une possibilité de rencontre sur Gerbéviller avec l'assistante sociale. Celle-ci sera contactée pour avoir des informations sur l'arrêt de ces rencontres.

Pierre MANGEOLLE propose de questionner les habitants via le fil de la Mortagne sur leurs moyens de garde.

Jean-Marie GRAVIER propose qu'un article de présentation des différents modes de garde possibles sur le territoire soit rédigé. Les personnes intéressées par la question pourront alors appeler la CCM pour avoir plus d'informations. Le groupe valide cette dernière proposition.

Laurent GELLENONCOURT rappelle que la petite enfance constitue un enjeu pour le territoire, pour garder les enfants sur le territoire et garantir le maintien des classes et le développement de services.

3. Maison des services

Pascal BURGAIN rappelle que le groupe « services » s'est positionné favorablement sur ce projet lors de la dernière réunion.

La question et l'inquiétude de la pérennité de l'équipement dans le cadre d'une éventuelle fusion est à intégrer dans la réflexion. La volonté des élus de part et d'autre (CCM et CCL) est de voir ce rapprochement se faire à l'horizon 2020.

Le conseil communautaire a souhaité que l'approche architecturale comprenne dans un premier temps un aménagement sur les services pour que la structure puisse évoluer en maison de santé dans un second temps.

2 sites ont été identifiés : bâtiment Barrès et l'ancienne ferme Lamberti.

Le cabinet d'architecte TOURNIER a été recruté par la maison de retraite, avec le soutien financier de la CCM et de la commune de Gerbéviller, pour étudier les possibilités d'aménagement de la maison « Barrès ».

Plusieurs questions sont soulevées :

- Le montage juridique de la maîtrise d'ouvrage des travaux
- La question de l'achat (copropriété) ou de la location (bail emphytéotique)
- Le respect des délais pour le maintien des subventions du conseil général (à hauteur de 211 750 euros).

Le bâtiment, au centre de Gerbéviller, est d'une dimension plus large qu'une utilisation par la seule commune de Gerbéviller.

Le problème des parkings identifié sur ce bâtiment a en partie été réglé par la commune de Gerbéviller, qui a fait l'effort d'aménager un parking le long de la ruelle du Jard.

Concernant la ferme Lamberti, la CCM a lancé la procédure de recrutement d'un architecte. Le choix définitif aura lieu lors du conseil communautaire du 8 novembre.

Pascal GEORGES se demande pourquoi investir au centre d'une commune. Il faut avoir de l'ambition et penser plus largement. Pourquoi ne pas créer une zone d'activité mixte « services et artisanat » ?

Laurent GELLENONCOURT voit mal une zone accueillant des activités aussi différentes.

Pascal BURGAIN indique que le site de Lamberti présente une modularité plus importante, qui peut être intégrée dès la conception du projet. Le site doit permettre une extension pour l'accueil des professionnels de santé.

Pierre MANGEOLLE propose de construire un équipement sur le site du parking situé devant l'ancienne gendarmerie. Il est rappelé que ce site est la propriété du conseil général et qu'il est mis à la disposition de l'association « Val de Mortagne ».

Veronique PERRIN pense que Lamberti offre plus de possibilités. Il ne faut pas être « coincé » entre 2 niveaux.

Pascal GEORGES pense qu'un terrain nu est plus facilement aménageable et demande qu'elle est la volonté réelle des élus.

Pascal BURGAIN rappelle que la volonté est claire :

- Disposer d'un lieu pour regrouper différents services, dont ceux de la CCM
- Souhait d'avoir un lieu adaptable.

4. Questions diverses

Daniel LOPPION fait part de la demande de Gerbéviller de la reprise de la compétence Petite enfance par la CCM.

La CCM n'a pour le moment pas reçu de demande officielle. Cette question sera traitée lorsque la CCM aura reçu la demande.

Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « services » présents et excusés
- membres du Bureau
- communes